



## FORMATION PSDM GARANT

### OBJECTIF DE LA FORMATION :

Être capable d'assurer la fonction de garant au sein d'une structure PSDM sur quatre aspects du métier :

- Contexte réglementaire du prestataire de services et distributeur de matériels
- Environnement professionnel
- Hygiène et sécurité
- Intervention auprès de la personne malade ou présentant une incapacité ou un handicap

Le détail de tous les objectifs est en annexe de ce programme.

### PUBLIC :

La formation de garant des bonnes pratiques « non professionnel de santé » est ouverte à tout public.

La formation de garant des bonnes pratiques « professionnel de santé » est ouverte aux professionnels suivants :

- Pharmacien
- Kinésithérapeute
- Infirmier diplômé d'état

### PREREQUIS :

Aucun

### VALIDATION :

Attestation de fin de formation

### METHODE : A DISTANCE (A DISTANCE AVEC & SANS FORMATEUR EN LIGNE)

**Afin de suivre cette formation, le stagiaire devra avoir :**

- Un ordinateur ou une tablette avec une connexion internet
  - Ce matériel doit être muni d'un micro et d'une caméra pour la visioconférence finale avec possibilité de connexion à Zoom ou Teams
- Être connecté à l'espace personnel de la plate-forme de e-learning (les identifiants seront communiqués au plus tard la veille du début de la session de formation)



## Moyens pédagogiques et techniques :

- **Formation à distance sans formateur en ligne (19 heures environ pour les professionnels de santé/ 25 heures environ pour les non professionnels de santé)**
  - Présentation de diaporama type « Power point » avec commentaires enregistrés
  - Lectures de documents
  - Exercices variés pour aider à l'acquisition des connaissances
    - Questions variées : QCM, appariement, zones sensibles...
    - Exercices : recherches sur internet
    - Etudes de cas ou rédaction de documents
      - Les études de cas sont corrigées par le formateur
      - Les corrections et les commentaires sont envoyées par écrit via la plate-forme de e-learning ou lors de la classe virtuelle finale
  
- **Technologie utilisée**
  - Exercices en ligne sur la plate-forme d'e-learning de TO-DO LIS
  - Support par mail durant le temps de formation e-learning
    - Assistance technique et pédagogique
    - Réponse sous 2 jours ouvrés maximum
    - Cette assistance est réalisée par le formateur
  
- **Formation à distance avec formateur en ligne (1 heure)**
  - Présentation de diaporama type « Power point » avec commentaires du formateur
    - Ordinateur/tablette/smartphone + internet
    - Espace de vidéoconférence Zoom ou Teams
    - Partage d'écran
  - Séance de questions/réponses

## Modalité de suivi et d'évaluation

Le formateur peut suivre les statistiques de connexion sur la plate-forme de e-learning.

A l'issue de la formation e-learning, un tableau récapitulatif des temps de connexions peut être transmis sur demande.

Chaque module fait l'objet d'une évaluation afin de vérifier l'acquisition par le stagiaire des données essentielles. Ces évaluations sont soit des questions variées soit des études de cas/rédaction de documents

Pour passer d'un module à l'autre, il est nécessaire d'obtenir 50% de bonnes réponses ou d'avoir rendu le devoir demandé.



Il est rappelé qu'aucune attestation de suivi de formation n'est délivrée sans suivi :

- de l'ensemble des modules e-learning
- de la classe virtuelle à distance avec formateur en ligne d'une heure en fin de formation.

### **Supports pédagogiques :**

Le stagiaire peut télécharger s'il le souhaite certains documents en format PDF au cours des modules e-learning.

### **Questionnaires de satisfaction et d'évaluation de la formation :**

Dans un but d'amélioration continue de TO-DO LIS et de ses formations, le stagiaire devra compléter :

- Une évaluation de la formation à la fin de la formation sur la plate-forme de e-learning
- Dans les mois suivant la formation, un questionnaire d'évaluation « à froid » via google forms ou téléphone

### **Le + de cette formation :**

Cette formation présentée par une professionnelle de la prestation de service, vous permettra d'aborder l'ensemble des notions sous un angle pratique et relié à votre quotidien.

### **DUREE :**

**Pour les garants « non professionnels de santé » :** 25 heures environ (1 heure à distance avec formateur en ligne et 24 heures en e-learning).

**Pour les garants professionnels de santé :** 19 heures environ (1 heure à distance avec formateur en ligne et 18 heures en e-learning).

Ce temps comprend les séquences d'apport de connaissance avec le formateur, les séances de questions réponses ainsi que les exercices, les évaluations et le travail personnel du stagiaire.

### **PROGRAMME :**

**Introduction de la formation : 25 minutes**

**Contexte réglementaire du prestataire de services et distributeur de matériels : 6,5 heures environ**

Éléments de contenus abordés :

- Le système de santé et la protection sociale :



- L'organisation du système de santé au niveau national et régional (ministère chargé de la santé, ARS) et les principales agences.
- Le parcours du dispositif médical : mise sur le marché (marquage CE), conditions d'utilisation et matériovigilance, conditions de remboursement et les taux de remboursement (LPPR), le déclenchement d'alerte.
- Les différents régimes et organisation des caisses d'assurance maladie, la complémentaire santé solidaire, les complémentaires santé.
- La réglementation :
  - Le décret n° 2006-1637 du 19 décembre 2006 relatif aux prestataires de services et distributeurs de matériels, y compris les dispositifs médicaux, destinés à favoriser le retour à domicile et l'autonomie des personnes malades ou présentant une incapacité ou un handicap :
    - les règles professionnelles : secret professionnel, confidentialité, principes de dignité, éthique ;
    - les règles de bonnes pratiques : la convention nationale de tiers payant.
  - L'arrêté du 19 décembre 2006 définissant les modalités de la délivrance mentionnées aux articles D. 5232-10 et D. 5232-12 et fixant la liste des matériels et services prévue à l'article L. 5232-3 du code de la santé publique.

## **Environnement professionnel : 6 heures environ**

### Eléments de contenu :

- Les différents acteurs et différentes structures intervenant auprès du patient, leur rôle et responsabilité : professionnels de santé, établissements et services sociaux et médico-sociaux...
- Le rôle et les missions de l'intervenant et du garant.
- Les règles professionnelles, de bonnes pratiques et d'éthique.
- Les relations avec les différents acteurs au sein du parcours de soins.
- Les méthodes et modalités d'évaluation de connaissances sur les matériels délivrés par les intervenants.

## **Hygiène et sécurité : (Professionnels de santé : 3 h environ / Non professionnels de santé : 6 heures environ )**

### Eléments de contenu :

- Les risques liés à l'hygiène et la sécurité des matériels et dispositifs médicaux suivant les quatre catégories.
- Les moyens de prévention.
- Les règles de matériovigilance ou de pharmacovigilance (selon le cas) : signalement d'effets indésirables, le circuit de signalement, les acteurs, les outils, traçabilité.
- Le rôle du prestataire de service et distributeur de matériel et des différents acteurs et la responsabilité du PSDM (alerte du médecin prescripteur ou de l'équipe pluridisciplinaire en cas d'anomalie, information sur le suivi du matériel...).



**Intervention auprès de la personne malade ou présentant une incapacité ou un handicap : (Professionnel de santé : 3 heures environ en e-learning / Non professionnel de santé : 6 heures environ en e-learning)**

Eléments de contenu

- Définition de la maladie et du handicap.
- Les modalités d'intervention dans un lieu privé, notion d'espace personnel, d'intimité.
- Notions de base sur la communication et la relation à autrui.
- Evaluation des compétences relationnelles des intervenants

**Séance de question / réponse + Conclusion (1h avec la formatrice en ligne)**

**Questionnaire de satisfaction à chaud (5 minutes en e-learning)**

**FORMATEUR/CONCEPTEUR/INTERVENANT DE LA FORMATION :**

- Dr Stéphanie LIS
  - Docteur en pharmacie
  - Diplôme d'université de maintien à domicile
  - Expérience de pharmacienne responsable des BPDOUM
  - Consultante Qualité auprès des PSAD et des pharmacies
  - Formation d'éducation thérapeutique

**DATE ET LIEU :**

La formation peut débuter dans les 3 jours ouvrés suivant la réception de l'ensemble des documents nécessaires à l'inscription et le paiement.

Pour les particuliers souhaitant réaliser cette formation, des modalités particulières s'appliquent du fait d'un délai de rétractation de 14 jours.

Formation 100% à distance

**ACCESSIBILITE :**

Notre organisme est engagé dans une démarche d'accueil et d'accompagnement en formation des personnes en situation de handicap.

Dans ce cadre, nous vous proposons :

- de vous accueillir et vous accompagner individuellement,
- d'évaluer vos besoins spécifiques au regard d'une situation de handicap,
- de mettre en œuvre les adaptations pédagogiques, organisationnelles et matérielles nécessaires.



To-Do LIS dispose d'une référente handicap formée : Stéphanie LIS que vous pouvez contacter au 06.40.20.53.82 ou par mail : [contact@todolis.fr](mailto:contact@todolis.fr)

## TARIF :

Prestation :	HT	TVA (20%)	TTC
Formation PSDM Garant 100% à distance	650 €	130 €	780 €

Tarifs valables jusqu'au 30/06/2025

## RENSEIGNEMENTS :

Contactez-nous pour avoir des renseignements sur la formation

- par téléphone au 06.40.20.53.82
- par mail : [contact@todolis.fr](mailto:contact@todolis.fr)
- via le formulaire de contact de notre site : [www.todolis.fr](http://www.todolis.fr)

## INDICATEURS :

### Satisfaction :

La formation a-t-elle répondu à vos attentes ?

- Score moyen obtenu : 9,4
- Score donné sur une échelle allant de 1 (pas du tout) à 10 (parfaitement)

Recommanderiez-vous la formation ?

- Score moyen obtenu : 9,525
- Score donné sur une échelle allant de 1 (pas du tout) à 10 (tout à fait)

Ces deux scores sont basés sur les 41 questionnaires de satisfaction stagiaires complétés sur la plate-forme de e-learning entre avril 2024 et avril 2025 toutes formations confondues.

Mise à jour du programme : Avril 2025



## DEROULE ET OBJECTIFS DE LA FORMATION

### PSDM GARANT DES BONNES PRATIQUES

INTRODUCTION DE LA FORMATION Chemin 1/6 Durée : 25 minutes	
CONTEXTE REGLEMENTAIRE DU PRESTATAIRE DE SERVICE Chemin 2/6	
1 journée pour les garants / 6,5 heures à distance	
Objectifs des garants	Sujet
Identifier	L'organisation du système de santé et les principales agences
Expliquer	Le parcours du dispositif médical
Expliquer	Les différents régimes de l'organisation des caisses d'assurance maladie
Expliquer	Les règles professionnelles et les règles de bonnes pratiques du PSAD et distributeur de matériel médical
Expliquer	Les conséquences sur son activité professionnelle
Expliquer	Les règles liées au droit du patient
ENVIRONNEMENT PROFESSIONNEL Chemin 3/6	
1 journée pour les garants / 6 heures à distance	
Objectifs des garants	Sujet
Identifier	Les différents acteurs intervenant auprès de la personne malade ou présentant une incapacité ou un handicap, notamment dans les domaines sanitaire, social, médico-social et familial et leur rôle
Définir	Le rôle du prestataire et ses missions : rôle de l'intervenant et du garant
S'assurer du respect des règles d'éthique	Les relations du prestataire avec les différents acteurs
Evaluer	Les connaissances des intervenants sur les matériels délivrés



## HYGIENE ET SECURITE

### Chemin 4/6

1 journée pour les garants non professionnels de santé (6h à distance) /0,5 journée pour les garants professionnels de santé (3h à distance)

Objectifs des garants	Sujet
Expliquer	Les règles de sécurité et d'hygiène vis-à-vis de la personne malade ou présentant un handicap dans le cadre de la prestation de service
Identifier	Les situations nécessitant une alerte ou un échange avec le prescripteur ou l'équipe pluridisciplinaire
Expliquer	Les règles de signalement d'un évènement indésirable

## INTERVENTION AUPRES DE LA PERSONNE MALADE OU PRESENTANT UNE INCAPACITE OU UN HANDICAP

### Chemin 5/6

1 journée pour les garants non professionnels de santé (6h à distance)/0,5 journée pour les garants professionnels de santé (3 h à distance)

Objectifs des garants	Sujet
Définir	Les modalités et les conditions d'intervention de l'intervenant dans sa relation à la personne malade ou présentant une incapacité ou un handicap et à son entourage
Evaluer	Le comportement et les compétences de l'intervenant dans sa relation à la personne malade ou présentant une incapacité ou un handicap et à son entourage

### Séance de question/réponse + Conclusion

Classe virtuelle finale : Durée 1 heure

## SATISFACTION FINALE

### Chemin 6/6

Durée : 5 min